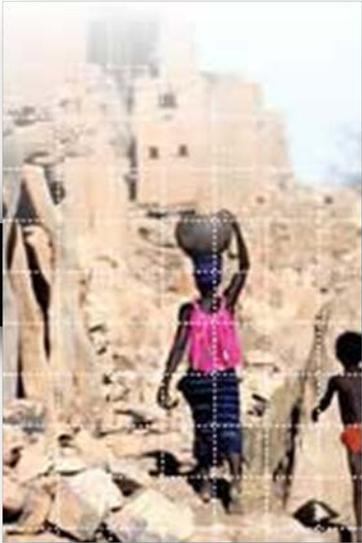


# Politiques de conservation et changement climatique

## Leçons et perspectives africaines



[c.diaw@africanmodelforests.org](mailto:c.diaw@africanmodelforests.org)

Mariteuw Chimère Diaw



# Bref rappel ...

## 19ème s., contexte colonial d'expansion de l'empire britannique

Les premiers parcs sont créés dans les colonies de peuplement: États-Unis, Canada, Australie, Brésil

Afrique du Sud (Sabie/Kruger, 1892), Kenya (Amboseli, 1899), Kenya (Albert, 1924)...

Évolution des représentations de la nature en Europe et en Amérique Traditions paysagistes britanniques que l'on retrouve chez les peintres hollandais, italiens et des peintres tels que Lorrain et Poussin

Idéologie de la « frontière » et de la « nature sauvage sublime » aux USA

Il est possible d'imposer un contrôle sur la nature sans négociation avec les autochtones

C'est le « modèle de Yellowstone » (pris aux Shoshone, Miwok et Nez-Percés), qui sera reproduit en d'autres lieux tout au long du 20ème siècle

## 20ème siècle

Les parcs, plutôt que les réserves forestières de la fin du 18<sup>ème</sup> s. deviennent la forme hégémonique, emblématique de conservation de la nature ;

Les premiers sont « l'idéal commercial » et les seconds, « l'idéal esthétique » de l'imaginaire colonial (Neumann, 1995)



# En Afrique

- ▶ Le premiers régimes de conservation naissent de la réorganisation coloniale de la tenure foncière

## Années 20

Création de réserves dans le cadre de lois foncières ou forestières et d'ordonnances et de décrets sur les rapports généraux entre «indigènes» et européens.

•**Nigéria:** *Land and Native Rights Ordinance* (1927), Korup (1937)

•**Colonies françaises:** loi du 1er janvier 1924 établissant le régime de l'indigénat, Wazza (1934)

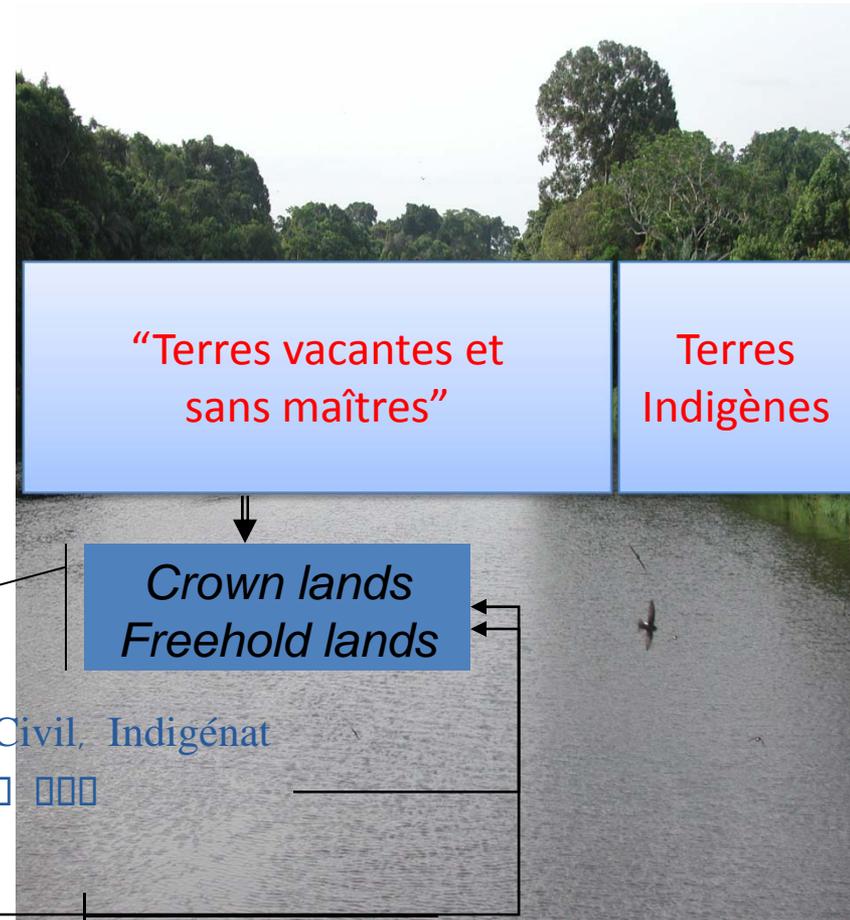
- ▶ **Le Cameroun, 'condensé exemplaire'**

- ▶ **Triple Colonisation**

- ▶ □□□□□□□□ 1890 □
    - ▶ Française 1917
    - ▶ □□□□□□□□□□ 1917
  - ▶ □□□□ Civil, Indigénat
  - ▶ □□□□□□ □□□

## Années 60

- ▶ **Indépendances - nationalisme foncier africain**
- ▶ **Afrique devient la priorité** du discours global sur l'extinction des espèces
- ▶ C'est le « zénith de la protection » telle que perçue par Soulé et Terboggh (1999)



# La gouvernance ordinaire dans les aires protégées aujourd'hui

Quelques exemples critiques  
Le Bassin du Congo



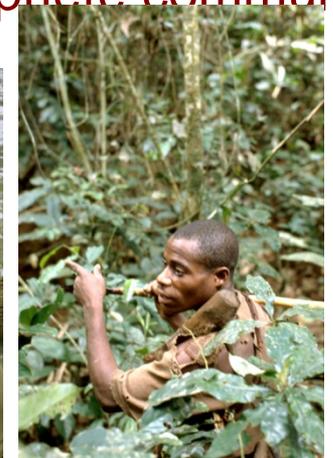
# 1. Modes de création des parcs et politiques d'expropriation

- Société Civile, populations
- Scientifiques: e.g. Cernea & Schmidt Soltau (2003)

Étude de 12 parcs - 6 pays du Bassin Congo → 54,000 déplacés; près de 250,000 personnes lésés...

Selon le Modèle IRR (*Impoverishment Risks and Reconstruction*) de la Banque Mondiale utilisé, les conditions de création de ces parcs étaient à l'origine de 6 risques d'appauvrissement aggravé pour les populations: risques de dépossession foncière, de perte d'emploi, de perte d'habitation, de marginalisation, de perte d'accès à la propriété commune et de désarticulation sociale

Dans certains cas, ces politiques n'ont même pas pu être appliquées tout en conduisant à des décennies de frustrations et de conflits



## 2. La gouvernance des aires protégées au quotidien

Nguingiri (2004) → L'écart entre les normes théoriques et les normes pratiques de la gouvernance

Observation de l'interface entre les gestionnaires la « réalité d'autres mondes » → émergence de 3 figures

**L'agent consciencieux**: applique à la lettre du règlement → conflits, marginalisation de l'agent → **échec de la gouvernance**

**L'agent corrompu**: pratiques illicites, collusion avec les braconniers, monnayage de l'autorité publique → **échec de la gouvernance**

**Le négociateur**<sup>[1]</sup>: L'agent « met en négociation » les normes officielles (e.g. ferme les yeux sur un cas de braconnage), dans le but de faire aboutir les objectifs de la planification normative → il contourne les règles, mais gagne du capital social et **peut réaliser son mandat**

Pluralité Sociale des

- Acteurs
- Normes
- Pouvoirs

### 3. Le Droit et les droits : la légalité au quotidien

« *Il est possible d'imposer les aires protégées par la force* », Brockington, 2003 - contre-exemple: déclassement du PN d'Amboseli en 2006...

Exemple de la relocalisation ratée des populations de certain parcs (Diaw & Tiani, 2005, 2007): Opposition du Droit aux droits dans un contexte de pluralisme légal-  
Montre que la Loi ne peut -pas être un « argument » ou une rhétorique pour bloquer un débat publique (*legal fencing*) ; lorsque sa fonction première d'appui au contrat social est occultée, il devient difficile d'adapter les politiques aux réalités  
→ ce divorce crée une dynamique d'inertie  
→ la loi n'est plus applicable mais c'est la loi → situation d'illégalité généralisée; aucun des acteurs (population, gardes-chasse, gestionnaires, État) ne peut remplir ses obligations devant la loi...

D'autres facteurs interagissent avec cette dynamique d'inertie



# Paradoxes et évolutions doctrinales

- 40 dernières années: AP sont passées de 2.4 à 18.8 millions de km<sup>2</sup> (et il est question de doubler cette surface en quelques années)
- Pourtant la biodiversité globale décline et on parle d'une crise d'extinction de l'ampleur de celles des dinosaures
- Malgré des expériences réussies, les bénéfices sociaux sont incertains et le coût social énorme pour les populations (certains estiment les personnes déplacées à plusieurs millions)
- Ces paradoxes sont évidents depuis plus d'une trentaine d'années et sont à l'origine de tentatives multiples (et en partie contradictoires) de changer la doctrine globale et les approches pratiques de la conservation



# Changement d'échelle qui pose de nouveaux problèmes

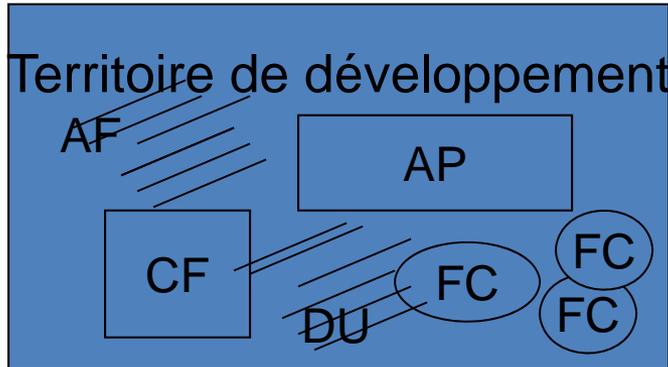
- Retour de la conservation forteresse (critique des Projets de CDI)
- Concentration financière exceptionnelle des Grandes ONGE
- Concessions de conservation (nouvelles modalités d'acquisition d'espaces sur le modèle de l'exploitation forestière)
- Délocalisation des représentations de la nature (ecoregional mapping)
- Changements d'échelle: mega-transects, aires protégées transfrontalières, *landscapes* et corridors biologiques transrégionaux
  - Ces approches sont avancées de façon pratiques dans le Bassin du Congo
  - "l'écologie profonde" ou radicale : étendre les zones de "protection stricte" sur des régions et des continents entiers (Soulé and Terboggh, 1999)



# Faire Autrement : Les Forêts Modèles

Nécessité de transcender la base territoriale traditionnelle des aires protégées ~  
Dépasser le paradigme des « menaces » ?

partenariat ou tous les intérêts, toutes les valeurs sont également représentés



Les forêts modèles : des « *landscapes sociaux* » Quelle base économique et sociale pour les réseaux écorégionaux transfrontaliers?

MAGAZINE SCIENCES & ENVIRO

## FORÊTS

# En quête de nouveaux modèles

Le Minef et le Cifor inaugurent le concept de " forêt-modèle " au Cameroun.

► C'est un peu à l'image de tous les autres concepts qui ont fait florès ces dernières années dans le champ du développement durable. Novateur. Ambitieux. Prometteur... Au fond, le concept de forêt modèle a-t-il réellement quelque chose de révolutionnaire, comme le font savoir leur promoteurs. En théorie, oui. Tant il est vrai il préconise des mécanismes nouveaux de gestion participative et élabore des modèles de gestion communautaire en décalage réel avec la prédominance de l'Etat sur le domaine forestier. Va pour la bonne gouvernance. Mais ce ne serait que trop beau si l'on en restait à l'idée, somme toute généreuse de cette nouvelle façon de gérer localement les richesses de la terre.

Quid donc de la pratique ? Depuis un an, le ministère de l'Environnement et des forêts en partenariat avec le Cifor (Center for international Forestry Research) tente de faire une mise en contexte de ce modèle importé du Canada, en nourrissant l'espoir de le voir aussi prospérer sous nos latitudes. Après l'atelier de Nkolbison en mai 2003, c'était au tour de Kribi d'accueillir du 24 au 26 juin dernier, un atelier de lancement des forêts-modèles au Cameroun. "Une première dans la sous-région, et même en Afrique", disent les organisateurs. Objectif principal ? Partager le concept, le fonctionnement, la procédure et les critères de sélection d'une forêt-modèle. Il y

La forêt. Espace de conflits.

a avait en face quelques leaders villageois, des exploitants forestiers, des habitants des zones forestières, des responsables communaux, des Ong de développement local... qui devaient bien se demander en quoi les forêts-modèles, présentés comme des parangons en matière de gestion participative allaient être différents des autres formes de gestion collectives jusque-là expérimentées au Cameroun. A savoir, les forêts communautaires, les forêts communales dont les difficultés de mise en œuvre ont fini par aliéner quelque peu le concept de départ.

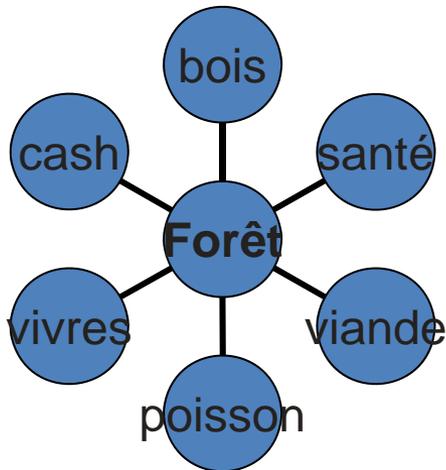
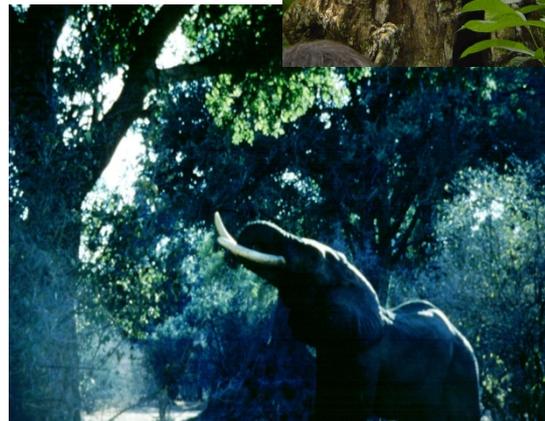
Les forêts-modèles, si l'on en croit le secrétaire général du Minef, ne viennent pas remplacer les forêts communautaires, pas plus qu'elles ne sont un palliatif à l'échec présumé de ces dernières. Elles sont plutôt complémentaires au dispositif légal déjà existant dans une logique de renforcement du partenariat entre autorités administratives, collectivités décentralisées, exploitants forestiers, populations locales, Ong, projets de développement, société civile... Un partenariat qui vise, d'après Ali Madi, SG du Minef, "à accélérer l'application du développement durable aux pratiques forestières en

prenant systématiquement en compte les intérêts de chaque partenaire, la forêt modèle se présentant comme un cadre neutre où les antagonismes de toujours peuvent se livrer à un débat constructif".

Reste à savoir si ce modèle peut réellement prospérer si l'on prenait en compte la spécificité camerounaise avec sa diversité tant écologique qu'humaine, avec la prédominance de l'Etat dans le secteur forestier qui ne donne que peu de chance à l'émergence d'une réelle gestion autonome à l'échelle communautaire. On le sait, l'exploitation forestière a généré bien des conflits sociaux que ni la loi, ni même les institutions étatiques ne sont à même de juguler. De même, la mise en œuvre de l'approche participative dans la gestion des ressources naturelles a eu pour effet la création d'une multitude d'associations de base et d'organisations intermédiaires qui agissent parfois sans véritable cohérence. La répartition des rôles entre les acteurs de ces micro organismes de gestion " villageoise " des ressources naturelles reste à définir. C'est en cela, peut-être, que le concept de forêt-modèle, dont on dit qu'il est aujourd'hui une fierté canadienne en matière de gestion participative peut servir de... modèle au Cameroun déjà cité en exemple dans bien des aspects de la gestion durable dans le bassin du Congo.

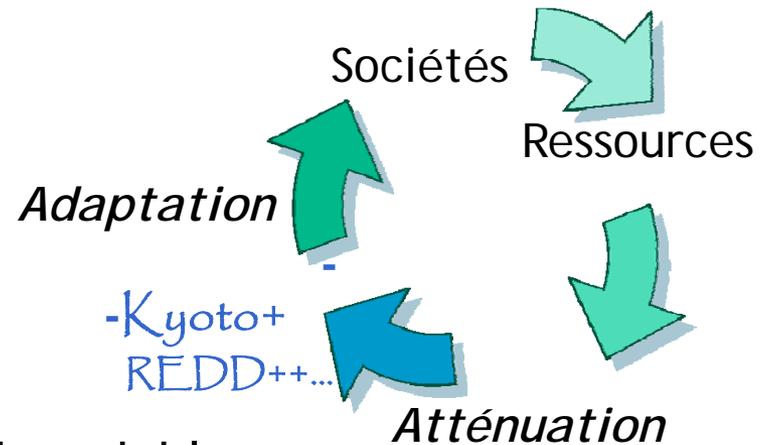
ROGER A. TAAKAM

# Optimiser les valeurs multiples des forêts



# Climat

## Un aperçu des enjeux (1)



- D'un point de vue prospectif africain, les 2 sont pratiquement indissociables ;
- L'adaptation est un renouvellement et une extension des problématiques de développement durable ;
- Mêmes enjeux de connaissance, d'incertitude, de complexité, de résilience, de capacités privées, et de choix publics ;
- L'atténuation est un risque et une opportunité unique pour repositionner les questions d'énergie, d'industrialisation, de développement rural, de création de richesse ou de gestion des crises à l'occasion du repositionnement nécessaire de l'économie mondiale ;
- Opportunité aussi pour un repositionnement psychologique et stratégique des élites intellectuelles et politiques

# Adaptation



- Compréhension (incluant histoire) : exemple Casamance (Diaw, 1985)
  - ~**Crise de 1983**; inversion totale du gradient de salinité; fermeture des usines; émigrations massives – déplacement des zones protégées pour *paneus notialis*
  - ~**épisodes El nino 1831-1848**, à travers les générations de circoncis (*Jiberona – Sohebag*)
  - ~littérature Gruvel 1908; COPACE, 1977
- Choix et stratégies publiques : (JW) écologie de développement et développement «écologique»
  - Quels choix stratégique en matière d'énergie, d'industrialisation et de développement ? Où trouvons nous et que faisons nous de notre énergie ?
  - Quel est le trade-off entre les petits fonds « capturés » aujourd'hui et la capacité africaine à se transformer en une union de nations développées autour d'industries propres, d'énergies renouvelable et de ressources naturelles durablement mobilisées ?
- Capabilités (expertises, savoirs, capital, institutions)
- Positionnement ~ Quel scénarios africains pour le siècle présent ?

# Les questions de fonds qui n'ont pas changé

## Ex: Dotations, appropriation et allocations

■ Amartya Sen, 1981: “Comment expliquer la faim dans une situation d'abondance ?”; La rareté c'est lorsque les gens n'ont pas assez plutôt que le fait qu'il n'y ait pas assez...

■ Typiquement, les gens ont accès à des paquets de ressources, à des dotations (**endowments**) correspondant à un portefeuille de droits et de ressources

■ Ces dotations sont converties en **entitlements, càd.** en utilités alternatives sur lesquelles les acteurs exercent une commande légitime.

■ **Les capacités (capabilities)**, se rapportent alors à ce que les personnes peuvent effectivement faire (ou être) avec leurs droits

■ La particularité des nouveaux outils environnementaux globaux c'est qu'ils proposent de modifier les dotations et l'ensemble du processus d'appropriation local par des systèmes d'allocation supra-nationaux. Ceux-ci appuient une marchandisation des droits qui ne touche pas forcément le foncier *stricto sensu*

Broader political economy  
*History, power, politics, laws,  
policies...*

Endowments



Entitlements  
(production *labor*  
& trade)

*Actualization (of  
rights)*

Capabilities

- Resources
- Property Regimes
- Social Institutions
- “Virtual”/“constitutional”  
rights to owning and  
producing

Process of transforming  
objects and produces into  
food and commodity  
bundles

Process of transforming rights *de jure*  
into actual possessions  
(*appropriation*) – includes Sen’s  
*inheritance and transfer entitlements*

People exercising their own  
agency and freedom to defend  
their rights, gain entitlements,  
and produce wealth – social  
movements, collective action,  
private entrepreneurship...

À la base du marché  
*Cap & Trade* et ses variantes

# Atténuation



— Limite/Quota

- Jusqu'en 2007, forêts peu considérées dans le débat ;
- Focalisation actuelle sur la préparation au REDD ;
- Mécanismes apparentés au modèle conventionnel de "l'aide au développement" ;
- Marchés volontaires : risque spéculatif et incertitude ;
- Quel seront les unités spatiales, sociales concrètes de la phase opérationnelle ?
- Quelles enjeux d'appropriation et de partage des avantages ?

Question sociale de la propriété et son rôle dans la faisabilité des schémas proposés :  
Droit au carbone; monnaie carbone : propriété virtuelle et appropriation à □□□□□□□□

# Rough overview of emitters

(CDIAC/UN, 2007) ; Global per capita average: 4.4

Pays	m-t per capita	Global Rank	% of Global
US	19	2	20.2
China	4.6	1	21.5
EU	8.1	(3)	13.8
Russia	10.9	3	5.5
India	1.3	4	5.3

Pays	m-t per capita	Global Rank	% of Global
Qatar	56.2	60	.2
UAE	32.8	32	.5
Kuwait	31.2	42	.3
Trinidad	25.3	72	.1
Oman	16.2	66	.2

Pays	m-t per capita	Global Rank	% of Global
Australia	19	16	1.3
Canada	18	8	1.9
Saudi Ar.	15.8	15	1.3

Pays	m-t per capita	Global Rank	% of Global
South Korea, Germany, UK	9.9; 9.8; 9.4	9, 6, 7	1.7; 2.8, 2.0
Italie, Af. du Sud	8.6	10, 13	1.7, 1.5
Iran, France, Mexico	6.7, 6.4, 4.1	11, 14, 12	1.6, 1.4, 1.6
Brazil, Indonesia	1.9, 1.5	17, 19	1.2
<i>61 countries: .7-.1%; 126 countries &lt;0.1 %</i>			



# REDD: some questions?

✓ 'REDD : oscillated between diverse architectures and scenarios?

✓ Complex web of issues: 'value' of carbon and carbon offsets, funding, permanence and accountability, ownership, global to local scales of transactions and overall credibility of a carbon-based currency?

✓ Will the new schemes empower people and shift land use incentives in a way that will address poverty, sustainability, conservation, and energy?

✓ Will it lead to wealth-creating innovations in all activities impacting forests?

✓ Generally assumed a key positive aspect of REDD: 'secure' property rights and speed up resolution of the land tenure conflict

✓ Focus on tenure security intricately linked to the market option in REDD

✓ broader emergence of tradable environmental allowances (TEAs) and market-based property rights systems

✓ *Perhaps a flawed assumption*

✓ Governing principles of customary 'embedded tenure'

- Nests private, common and collective rights in unique ways
- Is strongest in tropical forest areas

Merci

